

IV- TÉLÉALARME POUR PERSONNES ÂGÉES



Le service «téléalarme pour personnes âgées» est une compétence exercée par le SIVOM du canton d'Agde depuis 1991.

- AGDE
- BESSAN
- MARSEILLAN
- VIAS

La téléalarme est un service qui permet de favoriser le maintien à domicile de personnes âgées ou souffrant d'un handicap. Afin d'assurer la meilleure sécurité de ces personnes, elles sont équipées d'un transmetteur relié au centre de secours principal des sapeurs-pompiers d'Agde. Au moindre problème, il suffit d'actionner ce transmetteur pour entrer en relation avec les pompiers qui, selon les circonstances, assurent les secours.

Au 31 décembre 2010, 532 transmetteurs sont disponibles dans les communes et se répartissent géographiquement de la façon suivante :

AGDE :	328 transmetteurs
BESSAN :	48 transmetteurs
MARSEILLAN :	73 transmetteurs
VIAS :	83 transmetteurs

85 transmetteurs ont été acquis en 2010. Ces équipements sont achetés par le SIVOM du canton d'Agde après demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault, puis refacturés aux communes.

Ces 85 transmetteurs ont été répartis de la manière suivante, selon les demandes des communes :

- AGDE :	50
- VIAS :	35

En 2010, la société retenue pour la fourniture des équipements de transmission est la société DIS MAINTENANCE.

En 2010, les interventions des sapeurs pompiers d'AGDE concernant la téléalarme ont été réalisées dans les communes, de la façon suivante :

AGDE : 135	BESSAN : 1	MARSEILLAN : 30	VIAS : 33
------------	------------	-----------------	-----------

